

VectoBac* 600L
Insecticide biologique

Suspension aqueuse

COMMERCIAL

GARANTIE:

Bacillus thuringiensis var. *israelensis*, sérotype H-14, souche AM65-52, 600 unités toxiques internationales (UTI) par mg (0,6 milliard UTI/L).

N° D'HOMOLOGATION 19455 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° lot Date de fabrication :

Contenu net :

Titulaire : Agent
Valent BioSciences Corporation 6-130
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048, USA
1-800-323-9597

canadien :
Valent Canada, Inc.
Research Lane
Guelph, Ontario N1G 5G3

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.

PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION. ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. L'applicateur peut retirer ses gants, ses lunettes de protection et le respirateur si la conception et le fonctionnement de l'appareil utilisé pour l'épandage réduisent l'exposition à un niveau négligeable (p. ex., pulvérisateur à dos avec manche permettant l'application directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'œil. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle au besoin et obtenir des soins médicaux.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et la gorge avec une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Généralités	Obtenir des soins médicaux si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent ou si ceux-ci sont graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, l'insecticide biologique VectoBac 600L doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 15 °C, et utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à

l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

VectoBac* 600L
Insecticide biologique

Suspension aqueuse

COMMERCIAL

GARANTIE:

Bacillus thuringiensis var. *israelensis*, sérotype H-14, souche AM65-52, 600 unités toxiques internationales (UTI) par mg (0,6 milliard UTI/L).

N° D'HOMOLOGATION 19455 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° lot Date de fabrication :

Contenu net :

Titulaire : Agent
Valent BioSciences Corporation
870 Technology Way 6-130
Libertyville, Illinois 60048, USA
1-800-323-9597

canadien :
Valent Canada, Inc.
Research Lane
Guelph, Ontario N1G 5G3

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION. ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. L'applicateur peut retirer ses gants, ses lunettes de protection et le respirateur si la conception et le fonctionnement de l'appareil utilisé pour l'épandage réduisent l'exposition à un niveau négligeable (p. ex., pulvérisateur à dos avec manche permettant l'application directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'œil. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle au besoin et obtenir des soins médicaux.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et la gorge avec une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Généralités	Obtenir des soins médicaux si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent ou si ceux-ci sont graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, l'insecticide biologique VectoBac 600L doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 15 °C, et utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant vidé et rincé inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

NE PAS laisser le mélange dans la cuve pendant plus de 18 heures.

Sciarides :

Habitat des sciarides	Dose	Méthode – Doses recommandées
Légumes et plantes herbacées de plates-bandes cultivés en serre*	1200 – 2400 UTI	Infestation légère à modérée : 2 – 4 L aux 1000 L, appliqués par bassinage du sol
Plantes ornementales en serre**		Infestation forte : 4 – 8 L aux 1000 L, appliqués par bassinage du sol

*Traiter chaque semaine par bassinage du sol, selon les besoins indiqués par la surveillance des populations d'insectes.

**Appliquer l'insecticide biologique VectoBac 600L par bassinage du sol dans une quantité d'eau permettant de mouiller suffisamment le sol de surface sur et sous les banquettes, là où se trouvent les larves. Sous les banquettes, appliquer aux doses supérieures car c'est l'un des principaux lieux de reproduction. Répéter au besoin. Dans les cas où toutes les formes de vie sont présentes (œufs, larves, pupes et adultes), comme dans les infestations existantes, faire une (1) application par semaine aux doses suggérées pour une forte infestation. On peut instaurer un programme d'entretien à long terme en effectuant des traitements de suivi périodiques aux doses suggérées pour les infestations légères.

Ne pas traiter par bassinage du sol les plantes soumises à un stress, ni arroser de manière excessive après un traitement. Pour de meilleurs résultats, faire les traitements par bassinage du sol vers la fin de la période d'irrigation. Utiliser les mélanges de l'insecticide biologique VectoBac 600L dilué dans les 24 heures suivant leur préparation.

L'insecticide biologique VectoBac 600L est un larvicide et ne supprime pas les sciarides adultes. On doit donc programmer les traitements en fonction de la phase du développement où les larves sont présentes dans le sol.

Les larves de sciarides réagissent d'ordinaire au traitement à l'aide de l'insecticide biologique VectoBac 600L dans les 24 heures qui suivent l'application.

On ne connaît pas de phytotoxicité de l'insecticide biologique VectoBac 600L pour les espèces ornementales aux doses recommandées. Toutefois, comme on n'a pas évalué la sensibilité de toutes les espèces ornementales à l'insecticide biologique VectoBac 600L, on doit la vérifier sur quelques plantes avant d'employer le produit à grande échelle.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Veillez noter que l'insecticide biologique VectoBac 600L contient un insecticide du groupe 11. Toute population d'insectes peut inclure des individus naturellement résistants à l'insecticide biologique VectoBac 600L et à d'autres insecticides du groupe 11. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance non liés au site ou au mode d'action, tel qu'un métabolisme accru. Chacun de ces mécanismes de résistance dépend d'un agent chimique en particulier. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'emploi de l'insecticide biologique VectoBac 600L ou des autres insecticides du groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des sites précis ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent BioSciences Corporation au 1-800-323-9597.

Surveillance : Surveiller l'efficacité de l'insecticide biologique VectoBac 600L et des autres insecticides du groupe 11 utilisés pour supprimer les insectes nuisibles ciblés et tenir des dossiers sur tout autre facteur pouvant influencer le rendement de l'insecticide et/ou le développement de l'insecte nuisible.

Signalement : Si un insecticide du groupe 11, tel que l'insecticide biologique VectoBac 600L, semble moins efficace ou n'est plus efficace pour supprimer les populations d'un insecte nuisible qu'il pouvait auparavant supprimer ou réprimer, s'adresser à un représentant de Valent BioSciences Corporation au 1-800-323-9597 ou au www.valentbiosciences.com afin de déterminer la cause de la réduction du rendement.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))